



**MISSION PERMANENTE DU NIGER
AUPRÈS DES NATIONS UNIES
417 EAST 50TH STREET, NEW YORK, NY 10022
Tel. (212) 421 3260/61/86 FAX (212) 753 6931
EMAIL: niger@nigerun.org**

CONFERENCE D'EXAMEN A MOYEN TERME
DU PROGRAMME D'ACTION DE BRUXELLES
EN FAVEUR DES PAYS LES MOINS AVANCES
POUR LA DECENNIE 2001-2010.

ALLOCUTION DE SEM ABANI A. IBRAHIM
AMBASSADEUR REPRESENTANT PERMANENT DU
NIGER AUPRES DES NATIONS UNIES

NEW YORK, LE 18 SEPTEMBRE 2006

Madame la Présidente,

Permettez-moi tout d'abord de vous exprimer toute la joie de ma délégation de vous voir présider la Conférence d'examen à moyen terme du Programme d'action de Bruxelles en faveur des Pays les moins avancés pour la décennie 2001-2010.

Vos talents personnels et votre vaste expérience nous rassurent sur les résultats fructueux auxquels nous allons aboutir.

Ma délégation souscrit à la déclaration faite par l'Afrique du Sud au nom du Groupe des 77 et de la Chine, déclaration qui traduit éloquemment notre point de vue sur toutes les questions évoquées.

Je voudrais seulement faire quelques commentaires et observations.

Madame la Présidente,

Les Nations Unies et à sa suite toute la Communauté internationale, ont reconnu la catégorie des Pays les moins avancés depuis quatre décennies.

Il s'agit du segment le plus vulnérable de l'humanité qui se caractérise par un fort pourcentage d'extrême pauvreté, la faiblesse des capacités, souvent aggravées par l'enclavement et les aléas climatiques.

A plusieurs reprises, la Communauté internationale a adopté des mesures visant à améliorer la condition des PMA, mais sans grand succès. Il en est ainsi des programmes d'action des années 1980 et 1990.

La part des PMA à l'économie mondiale n'a fait que se rétrécir dans un monde aujourd'hui globalisé.

Devant cette situation toujours difficile de marginalisation continue, les Nations Unies ont jugé utile de prendre le taureau par les cornes en adoptant, en mai 2001, le Programme d'action de Bruxelles qui est basé sur le partenariat entre les PMA et leurs partenaires au développement.

Ce Programme, Madame la Présidente, a suscité un grand espoir de voir enfin les problèmes spécifiques de ce groupe vulnérable traités avec toute l'attention voulue.

Malheureusement, cinq ans après son adoption, le Programme s'est avéré insuffisamment mis en oeuvre.

La présente conférence est donc venue à point nommé, en ce sens qu'elle devrait être l'occasion d'identifier ce qui n'a pas marché afin de prendre les mesures appropriées qui s'imposent.

A cet égard, il y a lieu de se féliciter du rapport du Secrétaire général sur la question et du travail préparatoire fait par les PMA eux-mêmes sous la présidence du Bénin et compilé dans le document A/61/117 intitulé « Stratégie pour la poursuite de la mise en oeuvre du Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2001-2010 ».

Ces deux documents font nettement ressortir les progrès enregistrés et les contraintes rencontrées, et contiennent des recommandations pertinentes pour la poursuite de la mise en oeuvre de manière efficace et efficiente.

Ils contiennent des indications claires sur les efforts immenses par les PMA dans leur quête continue de développement et de bien-être pour leurs populations.

Madame la Présidente,

Mon pays, a, à l'instar d'autres PMA, entrepris d'importantes réformes économiques et institutionnelles et adopté une stratégie nationale de réduction de la pauvreté qui est d'ailleurs en train d'être mise à jour conformément à la recommandation du Sommet mondial 2005.

Plusieurs autres actions ont été menées pour la réalisation des engagements pris à travers le Programme d'action. Cependant, les résultats n'ont pas été à la hauteur de nos attentes en raison d'un déficit du soutien nécessaire.

C'est pourquoi, nous lançons un pressant appel à nos partenaires au développement pour qu'ils puissent fournir plus d'efforts, conformément aux engagements pris lors des grandes conférences et réunions au Sommet,

en particulier celles du Millénaire, de Bruxelles, de Monterrey et de Johannesburg.

A ce niveau, je voudrais, Madame la Présidente, féliciter sincèrement l'Ambassadeur Johan L. LOVALD de Norvège, pour la dextérité avec laquelle il a dirigé les travaux de la réunion préparatoire d'experts tenue du 5 au 7 septembre 2006.

Lors de cette réunion, nos partenaires ont de manière générale fait montre de bonne volonté à apporter aux PMA l'aide nécessaire pour leur permettre d'atteindre les objectifs de développement fixés dans le FAB et dans la Déclaration du millénaire.

Je voudrais, pour conclure, réitérer le vœu le plus vif de ma délégation de voir cette Conférence se dérouler dans un esprit de compréhension mutuelle et de solidarité agissante et de parvenir à adopter un document final dans lequel les engagements seront réitérés et des mesures prises pour qu'ils soient effectivement et efficacement mis en oeuvre, sur la base d'un partenariat concret.

Je vous remercie.